



Commune de BERNEX

Dans sa séance du 17 septembre 2024, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

1. Prestation de serment de Monsieur Stéphane Péronnet, groupe Le Centre, en remplacement de Madame Liliane Martignetti, démissionnaire

Pour faire suite à la démission de Madame Liliane Martignetti, groupe le Centre, il a été procédé par la Présidente du Conseil municipal, Madame Eliane Demierre, à l'assermentation de

Monsieur Stéphane Péronnet, nouveau Conseiller municipal du groupe Le Centre.

2. Désignation de Monsieur Stéphane Péronnet au sein des commissions Durabilité et Sports, ainsi que Mobilité et Infrastructures

Par 23 oui (unanimité des membres présents), le Conseil municipal a approuvé la désignation de Monsieur Stéphane Péronnet au sein de ces commissions.

3. Un crédit de 240'000 francs TTC pour la réfection des routes et des chemins 2024

Par 21 oui et 2 abstentions (23 votants), le Conseil municipal a décidé :

- De procéder à la réfection des routes et des chemins 2024.
- D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de 240'000 francs TTC destiné à ces travaux.
- De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
- D'amortir cette dépense au moyen de 10 annuités dès la fin des travaux, en principe dès 2025.

4. Un crédit de 148'000 francs TTC pour l'installation d'une pergola bioclimatique sur la terrasse du Club House Tennis

Le Conseil municipal, par 16 oui et 7 non (23 votants) a décidé :

- De procéder à l'installation d'une pergola bioclimatique sur la terrasse du Club House Tennis.
- D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de 148'000 francs TTC destiné à ces travaux.
- De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
- D'amortir cette dépense au moyen de 10 annuités dès la fin des travaux, en principe 2025.

**5. Pétition du Mouvement de Défense des Propriétaires de Chiens de Genève
intitulée : « *Préserver la santé des chiens à Genève* »**

Par 18 oui, 2 abstentions et 3 non (23 votants), le Conseil municipal a décidé de renvoyer cette pétition en commission Economie et Sécurité.

**Le délai pour demander un référendum expire le : 4 novembre 2024
(points 3 et 4 uniquement)**

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Toutes les décisions prises lors de cette séance sont à votre disposition sur notre site Internet www.bernex.ch

Bernex, le 25 septembre 2024

La Présidente du Conseil municipal :
Eliane Demierre